

art[espace]public

DOSSIER DOCUMENTAIRE n°2

Les nouvelles écritures du graffiti

art [espace] public est un cycle de rencontres-débats
proposé par le Master 2 professionnel
Projets Culturels dans l'Espace Public
de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

En partenariat avec Stradda, le magazine
de la création hors les murs

3^{ème} édition : du 30 janvier au 13 mars 2009

LES NOUVELLES ÉCRITURES DU GRAFFITI

À l'heure du tout numérique, alors que la ville est saturée d'images et de discours, que la lutte anti-graffiti se poursuit mais que les galeries et le marketing s'en sont emparés, que devient le graffiti ?

Light painting, graffiti sonore, laser tag, graffiti invisible, reverse graffiti, vidéo graff...

Comment les graffeurs ont-ils fait évoluer leurs pratiques ? Quel est le rôle du web et des nouvelles technologies ? Jusqu'où l'extension du terme graffiti peut-elle aller ? Avec des artistes et des observateurs du graffiti, nous interrogerons ces évolutions et ouvrirons le débat autour des notions de légalité, d'engagement, de visibilité et de diffusion.

Avec **Marko-93**, artiste (light painting / kalligraphism)

David Renault, plasticien et musicien (graffiti sonore / NomadIC)

Annick Rivoire, journaliste (Poptronics, média des cultures électroniques), et des acteurs de la scène graffiti française.

Rencontre préparée par Alice Caze, Pauline Haué, Coralie Mainguy, Delphine Marcadet, étudiantes au sein du Master Projets Culturels dans l'Espace Public.

Vendredi 6 février 2009, 19h-21h à la Sorbonne, amphi Richelieu

Entrée libre sur réservation : <http://art-espace-public.c.la>

Sur le même sujet, lire le dossier publié dans le numéro de janvier 2009 de *Stradda*.

Dans le cadre du troisième cycle **art [espace] public** proposé du 30 janvier au 13 mars 2009 à la Sorbonne par le **Master 2 Projets Culturels dans l'Espace Public** de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de **Pascal Le Brun-Cordier**, professeur associé, directeur du Master. En partenariat avec *Stradda*, magazine de la création hors les murs.

Programme complet du cycle art [espace] public et archives sonores :
www.art-espace-public.c.la

Site de Stradda : www.stradda.fr

Journal de bord du Master : <http://masterpcep.over-blog.com>

Médias partenaires : Radio Grenouille, Poptronics



[Présentation des intervenants]

Marko-93, graffeur emblématique de Saint-Denis, a recours aujourd'hui à différentes techniques : le light-painting, le body-painting et le kalligraphism-graffiti.

Fortement inspiré par le milieu hip-hop, Marko-93 commence à graffer en 1988. Il aiguisé sa technique au fil des ans et commence à mélanger des formes d'écriture arabe abstraite au graffiti et au tag. Il taille des caps (embouts de bombe) et crée son style particulier : le « kalligraphism ». Au fil des années, ses domaines de recherches se diversifient ; il explore ainsi l'univers du light-painting, photographies nocturnes d'un graffiti tracé par une source lumineuse et celui du body-painting, peinture sur corps au posca (feutre à gouache).

Aujourd'hui, il multiplie les collaborations en France et à l'étranger : Japon, Maroc, Egypte, Cambodge, Chine, Allemagne...

David Renault est artiste et musicien, créateur du label de Sound Design nomade et expérimental *NomadIC*.

NomadIC (Nomad Integrated Circuits) est une structure polymorphe qui explore les relations entre l'art, l'architecture, le son et interroge le devenir de la musique actuelle, observant les liens qui unissent les récents formats et supports d'enregistrement aux nouveaux modes d'écoute et de consommation.

Envisagé comme un vaste territoire d'intervention plastique et sonore, l'environnement réel par analogie à celui virtuel du World Wide Web devient un réseau d'échange, de partage et de circulation, hébergeant une musique électronique minimaliste, spatiale et signalétique, une forme de tag électroacoustique qu'il conceptualise sous le nom de *Digital Audio Graffiti*.

Annick Rivoire impulse et propulse *Poptronics*. Après dix ans d'observation pointue et critique de la création avec/dans/sur les nouveaux médias en tant que journaliste, elle a quitté le quotidien *Libération* à l'été 2006, pour lancer le projet qu'elle veut utopique d'un média des cultures digitales.

Elle intervient également dans des tables rondes et colloques (Festival international du court-métrage de Clermont-Ferrand, Nuits sonores à Lyon, Rencontres européennes des artistes à Cabourg...), contribue à des projets d'artistes (Alexandre Périgot, Claude Closky), et a notamment participé à l'ouvrage collectif *Second Life, un monde possible* (éditions les Petits matins, octobre 2007)¹.

¹ <http://www.poptronics.fr/-pop-qui->

[Introduction]

- Bref rappel historique

Dans les années 1960 apparaissent sur la côte Est des Etats-Unis les tags de Taki 183, Tracy 168, Coco 144. La pratique se développe et s'accompagne d'une mutation esthétique : le graff.

Le graffiti — rassemblant le tag et le graff — devient un moyen d'expression et de contestation des minorités, puis est rapidement associé au mouvement hip-hop. La pratique vandale prend de plus en plus d'ampleur dans les grandes métropoles américaines alors qu'en 1981 deux galeries spécialisées ouvrent à New York : la Fashion Moda et la Fun Gallery.

Au début des années 1980, le graffiti new-yorkais arrive en Europe. Les artistes des milieux privilégiés sont les premiers à s'en emparer avant que les cités ne s'approprient la pratique quelques années plus tard. En France, Bando est considéré comme ayant importé et donc impulsé le mouvement, d'abord très marqué par l'influence est-américaine. En 1983, Blitz, Asphalt et Spirit peignent pour la première fois un métro parisien. Cet héritage du graffiti américain se mêle au travail déjà installé des affichistes et des pochoiristes. Paris, forte de sa tradition des slogans de mai 68, est très prisée par les graffeurs.

En parallèle de la pratique sauvage et vandale de rue qui persiste encore de nos jours, le graffiti obtient une reconnaissance officielle et parfois institutionnelle en France (passant entre autres par la création de Kosmopolite, festival international de graffiti, organisé dès 2002 par la ville de Bagnolet).

Depuis la fin des années 1990, on utilise le terme de *Street art* pour désigner de manière globale les artistes de rue travaillant ou non la lettre et ayant diversifié les supports et techniques (qu'il s'agisse de pochoirs, moulages, photographies, vidéos, mosaïques, pastels, gravures, collages, affiches, stickers...). Ces différentes pratiques en constante évolution influencent aujourd'hui de nombreux milieux : arts plastiques, arts visuels et vivants, publicité, prêt-à-porter...

- Problématique

Malgré sa reconnaissance par le monde de l'art contemporain et les circuits officiels, le graffiti est toujours objet de répression. Sa diversité est telle que les agents de nettoyage appliquent un certain choix politique de la ville : certains graffitis sont effacés sans hésitation là où d'autres sont conservés.

Peut-être lassés de voir leur signature effacée par les autorités, et voulant affirmer et radicaliser leur geste, un certain nombre de tagueurs travaillent depuis quelques années à l'acide ou en gravant leurs supports principalement sur les vitres de magasins et les portes de métros (cf. lexique : *scratch-graffiti*). Face à ces traces indélébiles, on observe de nouvelles écritures plus éphémères utilisant, par exemple, la lumière (cf. lexique : *light painting*).

Les pratiques, les supports et les matériaux du graffiti évoluent selon des raisons et motivations propres à chacun : la recherche d'innovation, l'influence des autres milieux artistiques, pour éviter des problèmes lourds avec la justice, pour plus de visibilité... À ce propos, l'utilisation d'Internet et des nouvelles technologies offre une visibilité accrue aux graffeurs et à leur travail tout en ouvrant un nouveau champ des possibles sur l'expérimentation de nouvelles techniques, pratiques et esthétiques.

[Lexique]

AUDIO GRAFFITI : courtes interventions sonores placées dans l'espace public.

BODY PAINTING : réalisation de graffiti sur le corps.

BRAILLE GRAFFITI : graffiti réalisé en apposant sur les murs de la ville les points bosselés de l'écriture Braille.

DRIPPING/POURRING : techniques inventées par Max Ernst, réutilisées par Jackson Pollock et reprises par certains tagueurs. Pour ces derniers, il s'agit d'écrire soit en secouant un pinceau imbibé de peinture, soit avec un récipient percé rempli de peinture.

ELECTRO GRAFF : œuvre réalisée en incorporant des LED sur un graffiti en utilisant des bombes de peinture conductrice et magnétique.

GRAFF ou FRESQUE : décors figuratifs ou abstraits en couleur pouvant mêler lettrage et dessin.

GRAFF VIDEO : « forme graphique réalisée avec une caméra vidéo ayant pour médium la lumière, et pour support l'enregistrement (film vidéo). La trace de la lumière sur l'enregistrement donne le graff vidéo. »²

GRAFFITI : de l'italien *graffio* « stylet à écrire » ou *sgraffito* « égratigné ». « *Inscription calligraphiée ou dessin, tracé, peint ou gravé sur un support qui n'est pas prévu à cet effet.* »³

GRAFFITI ANIMATION : Réalisation d'une vidéo d'animation par le montage de photographies de graffs.

GRAFFITI INVISIBLE : Graffiti uniquement visible la nuit, réalisé grâce à de la peinture phosphorescente.

LASER TAG OU GRAFFITI DIGITAL : Tag virtuel réalisé grâce à un laser et projeté de nuit sur la surface d'un immeuble ou autre grande surface architecturale.

LIGHT PAINTING/GRAFFITI (ou light/space writing) : Technique de prise de vue dans l'obscurité caractérisée par un temps d'exposition très long (au minimum trente secondes) d'un graffiti tracé grâce à une source lumineuse dans l'espace.

OLD SCHOOL : Adjectif renvoyant à l'esthétique de la première génération de graffeurs new yorkais des années 1960-1970 et aux années 1980 en France.

POST GRAFFITI : Terme employé dès 1983 avec l'exposition éponyme à la galerie Sidney Janis de New York. Il désigne l'entrée du graffiti dans les galeries et le marché de l'art.

REVERSE GRAFFITI : Graffiti obtenu en nettoyant un pan de mur ou de sol noirci par la pollution. Les outils utilisés sont le chiffon ou un pochoir avec un nettoyeur haute pression.

SCRATCH GRAFFITI : Tag gravé sur une surface ou une vitre grâce à un objet griffant (clef, tournevis) ou avec de l'acide.

STREET ART : Terme générique englobant le graffiti et désignant toutes les pratiques plastiques urbaines.

TAG : Signature généralement réalisée d'un trait, à l'aérosol ou au marqueur.

² <http://graff.video.free.fr>

³ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Graffiti>

3D VIRTUAL GRAFFITI : Œuvre réalisée dans un espace virtuel à l'aide de lunettes spéciales et d'un système *bluetooth*. Le geste du graffeur est enregistré par trois caméras équipées du *motion capturing* et d'ordinateurs traduisant les mouvements captés ou effectués en traces lumineuses.

[CATALOGUE GRAFFIK]

Evolution et innovation

Le graffiti est de plus en plus diversifié. De nouvelles pratiques se développent et viennent s'ajouter aux techniques dites *old school*. Parler du graffiti est ainsi problématique, le terme renvoyant au fil des années et selon les acteurs à des réalités très différentes. Le graffiti s'affirme comme un courant artistique complet que chaque acteur cherche à faire évoluer. Dans ce milieu particulièrement compétitif, il y a pour ainsi dire une technique par graffeur, chacun voulant être original et se démarquer. En employant ici l'expression « nouvelles écritures », c'est le graffiti (du métro) new-yorkais qui est pris comme référence. Dans cette diversité des nouvelles pratiques, nous avançons quelques exemples afin de faciliter la réflexion.

1. Le graffiti animé [Blu]

Blu, artiste italien, propose un travail d'animation à partir de photos de ses graffitis. Il réalise un dessin animé en montant image par image ses graffs. Ses personnages se promènent le long des rues, sur les murs de la ville, se faufilent sous les fenêtres... Ce graffiti animé est ensuite accompagné de bruitage et de musique. Le plus connu est l'animation *Muto* dont voici quelques images.



En lien(s)

<http://blublu.org/>

<http://blublu.org/sito/video/muto.htm>

2. Le graff virtuel en 3D [DAIM]



En lien

<http://www.daimgallery.com/>

3. Le reverse graffiti [Moose/Alexandre Orion]

Alexandre Orion et Moose travaillent en nettoyant la pollution des murs avec un chiffon. Ils réalisent des graffitis sans ajouts de matière ou de peinture. Cette technique est en adéquation totale avec la réalité de la métropole sur-polluée d'aujourd'hui. Pour ces deux exemples, bien que la pratique n'ait rien d'illégal, les services de la ville ont eu l'ordre de nettoyer peu de temps après. Plusieurs organisations ont repris cette technique à des fins commerciales et/ ou écologiques comme l'entreprise IBM.



Alexandre Orion à Sao Paulo



Moose à San Francisco

En lien(s)

<http://utopiades.areneidf.org/2008/12/11/cultures-urbaines-et-developpement-durable/>

<http://www-03.ibm.com/innovation/us/green/>

4. Le graffiti en braille [The Blind/ Scott Wayne Indiana]



Scott Wayne Indiana



The Blind



En lien(s)

<http://profile.myspace.com/index.cfm?fuseaction=user.viewProfile&friendID=152427518>

<http://www.39forks.com/39pages/projects/BrailleGraffiti/BrailleGraffiti.htm>

5. Le light painting [Marko-93/ jadian Lightning Project/ Yann Toma]

De nombreux artistes issus de différentes pratiques (graffiti, arts plastiques, photographie et autres) travaillent la lumière : Marko-93, jadian Lightning Project, Yann Toma... Une esthétique commune s'en dégage bien que chacun ait son propre style.



Marko-93



Marko-93

« J'ai commencé en 1988 par des petits gribouillis, puis je suis timidement passé aux persos et aux graffs en 1989. Après plusieurs années de graffiti, je me suis mis à m'intéresser à la calligraphie arabe et à une approche du writing plus abstraite. Ce sont les formes qui m'ont attiré, et non la signification que peut avoir une pièce. Aujourd'hui, j'explore pas mal de techniques, certaines choses que je n'osais pas mélanger auparavant : du pinceau, de la brosse, même du balai, de la lumière, donc beaucoup d'outils qui ne s'apparentent pas à 100% au graffiti. »⁴

Intrigué par les traînées lumineuses laissées par les phares de voitures sur une photographie prise de nuit, il recherche le procédé technique pour pouvoir maîtriser ces traits de lumière dans l'espace. Une source lumineuse, une pause photographique lente, un endroit obscur et le *light painting* prend forme.

En 2007, il réalise la vidéo *Paris by light* avec Mehdi Idir (de Manifeste productions). Elle le met en scène durant un parcours nocturne où il utilise le *light painting* dans Paris en jouant avec l'architecture urbaine, la signalétique et les passants de la capitale.



Marko-93

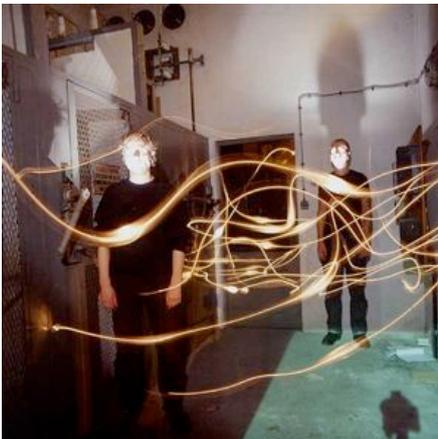


⁴ Marko-93 in *Graffiti* magazine n°14, automne 2006



jadikan Lightning Project

Les captations de flux de Yann Toma



« Les « flux radiants » sont des matérialisations de liens. Ils provoquent des orages inattendus et figent des situations marquantes. Ce sont des perturbations qui s'inscrivent sur la pellicule photographique. Elles figurent l'absence. La photographie fonctionne ici comme une preuve. Elle révèle une incroyable réalité. Ouest-Lumière permet, à travers ce processus, de faire découvrir au sujet traité les énergies qui l'entourent. »⁵

Illustrant les liens forts entre l'univers du graffiti et l'art contemporain, la technique du *light painting* se retrouve chez l'artiste Yann Toma.

Yann Toma est artiste, chercheur en arts plastiques et sciences de l'art, et maître de conférences à Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Depuis les années 1990, il est aussi Président à vie de l'entreprise Ouest Lumière, construite en 1900 pour alimenter en courant l'Ouest parisien et gérée depuis sa nationalisation en 1946 par EDF. Yann Toma rachète le nom de cette entreprise, et la réactive par l'art.

Il réactive aussi le lieu désaffecté de l'usine thermique Ouest Lumière à Puteaux. La découverte de cette entreprise le mène à se poser la question de la mémoire et à développer une réflexion sur la lumière. Il réalise alors des captations de flux dans les anciens locaux de l'entreprise, puis partout dans le monde, immortalisant sur papier les énergies qui nous entourent. Ces photographies sont réalisées avec un long temps de pose comme dans le *light painting*. Ici cette technique permet à l'artiste de nous projeter dans un univers entre réalité et fiction.

En lien(s)

www.marco-93.com / Paris by light : <http://www.youtube.com/watch?v=mFx-4NT13C4>
<http://www.jadikan-lp.com/>
<http://westlumiere.over-blog.com/>

⁵ <http://www.patriciadorfmann.com/artist/toma/works/112>

6. L'électro graf/Laser tag/Led throwies [Graffiti Research Lab]



Crée par James Powderly et Evan Roth, le Graffiti Research Lab (G.R.L.) est un collectif d'artistes new-yorkais qui développe des outils destinés à « appuyer technologiquement les individus pour modifier et réinvestir de manière créative leurs environnements envahis par la culture du commerce et de l'entreprise »⁶.

Ses recherches très foisonnantes ont permis à l'électro-graf, au laser tag ainsi qu'au led throwies de voir le jour. Il travaille notamment avec les nouvelles technologies pour créer du « graffiti 2.0 ».

L'électro-graf est une technique qui permet de compléter le tag traditionnel en y intégrant des LED, des petits moteurs, des panneaux solaires ou d'autres objets électriques sur un mur, en utilisant des bombes de peinture conductible et magnétique.

Le laser tag permet de tracer des tags lumineux sur les monuments sans les abîmer. L'écriture se fait à distance à l'aide de *laptop* et projecteurs.



Laser tag



Led throwies

Les LED throwies sont de petits objets lumineux aimantés et multicolores qui peuvent être lancés ou déposés sur une surface métallique pour former des lettres ou formes. Les *throwies* ont une durée de vie de deux semaines. Simplement aimantés, ils peuvent être pris et déplacés. Chaque *throwie* est composé d'une pile bouton, d'une LED et d'un aimant, le tout scotché (coût environ 0,60 €).

7. L'audio graffiti [David Renault]

L'audio graffiti ou le *Digital audio graffiti* est un concept inventé par David Renault. En détournant le caractère miniature et nomade que possèdent les nouvelles technologies, il conçoit un ensemble de modules sonores électroniques mobiles permettant, une fois installés dans l'espace public, de jouer en boucle de brèves séquences audio issues d'un travail de "processing".



David Renault explique sa démarche dans un entretien avec Marie Lechner (cf. *Libération.fr* du 23 octobre 2008) :

« Je voulais créer des atmosphères sonores omniprésentes, nomades, d'où cette idée d'audiograffiti. Je cherchais à retrouver cette immédiateté du graffiti, comment faire le son le plus simple, le moins cher et autonome ».

⁶ Article de Marie Lechner du 19 mars 2007 pour Ecrans, un site de Libération.fr <http://www.ecrans.fr/Graffiti-Research-Lab-les-photons.html>

« Les graffitis sonores imaginent une forme de musique à la fois signe et signalétique, une sorte de parasitage, de vandalisme audio qui met en valeur l'architecture ».



David Renault débute comme tagueur à la fin des années 90, en bombant les murs de pochoirs signés « Stéréo ». Très vite, il se tourne vers les nouvelles technologies et expérimente une forme de musique électronique nomade qu'il nomme « audio graffiti ».

Ses recherches artistiques l'amènent aujourd'hui à s'associer avec un graphiste et un ingénieur en électronique afin de perfectionner tant l'esthétique que les capacités technologiques de ses outils. Ainsi, des premières interventions où il utilisait des dispositifs bricolés et complexes (basé sur de la récupération de matériel hifi), il dispose aujourd'hui d'une gamme de prototype bientôt prêts à l'emploi comme support discographique ou de communication, pour tout utilisateur souhaitant « sampler le concret » et le rediffuser en boucle obsédante dans un contexte urbain.

Il a récemment proposé l'exposition **I SND Graffiti** au Delkographil Studio de Rennes en octobre et novembre 2008.

[Internet et les nouvelles technologies]

1. Leurs influences sur l'esthétique du graffiti



Internet et les nouvelles technologies, en mettant à disposition de nouveaux outils numériques (appareil photo, vidéo, laser, net, ordinateur, LED etc.), ouvrent de nouvelles possibilités. Ces nouveaux outils interfèrent sur les esthétiques qui se renouvellent, s'enrichissent et se développent. Les travaux de Blu et de Marko-93 par exemple, s'inscrivent dans le champ de ces nouvelles pratiques.

Modèle de LED

a) Internet : un nouveau réseau de sociabilité et d'échanges

Les graffeurs créent des nouveaux espaces dédiés à leur travail (notamment via Myspace) où ils peuvent communiquer entre eux. Le développement d'Internet engendre une nouvelle organisation du graff qui ne se pose plus comme une pratique solitaire mais comme un véritable réseau, comme pouvaient l'être les graffeurs qui se formaient en *crew*.

« [...] Dans le cadre du projet *Open Your Eyes*, la notion de réseau est primordiale. Elle appuie la démarche dans le sens où le réseau induit la communication et l'ouverture à l'autre. C'est pour cela que nous avons réalisé un site Internet, d'une part pour créer un lien direct entre les acteurs (photographes et pochoiristes) - spectateurs. Avoir une plate-forme qui s'ouvre à l'interaction et la différence de point de vue. [...] - YZ »⁷

b) Internet : un nouveau lieu de diffusion

« L'intérêt du graff n'est plus simplement de s'exprimer sur une surface de mur ou autre, mais aussi d'être photographié ou « photo-graffié », et publié sur un site où il va prendre une notoriété certaine au fur et à mesure que son auteur reconnaîtra ses productions, à moins que ce soit lui-même qui publie ses propres photos de ses propres graffs, sur son propre site. »⁸

De nombreux sites traitent du graffiti, comme par exemple Poptronics, fondé en 1997 par Annick Rivoire, le premier agenda francophone des cultures électroniques. Média indépendant et ouvert à la participation, il attire 50 000 visiteurs par mois. Il propose une façon dynamique et interactive de fabriquer une information libre et critique. Son contenu porte sur tous les nouveaux médias d'avant-garde (objets intelligents, Net participatif, *webdesign*...). D'autres sites sont de véritables plates-formes d'informations sur le milieu du graffiti : 90bpm, fatcap...

Internet devient une nouvelle source de diffusion qui propose une visibilité autre que dans la rue. Cependant, tout comme la rue, le net est saturé par une profusion d'images et de vidéos.

2. Un graffiti ludique : vers une démocratisation de la pratique ?

Il est aujourd'hui possible de trouver différentes méthodes didactiques dans les livres ou sur Internet s'opposant à la dimension underground et au caractère vandale de la pratique.

Frank Sandevor propose une initiation et une lecture du graffiti dans son livre *Y'a écrit kwa, Le graffiti expliqué aux curieux et aux débutants* :

⁷ YZ in *IN SITU, un panorama de l'art urbain de 1975 à nos jours*, Stéphanie Lemoine et Julien Terral, ed. Alternatives, 2005.

⁸ Jean-Michel Pérignon, « Réflexions sur la pratique des tags » in *Patrimoine, Tags et Graffs dans la ville*, Scérén, 2004.

« Les graffs sont pour vous des signes incompréhensibles, des symboles mystérieux ? La composition du lettrage, le choix du blaze, l'art de la fioriture ou du free-style vous sont déjà un peu familiers ou alors complètement étrangers ? Ce livre offre toutes les clés pour décrypter cet art de la rue encore trop souvent décrié, parfois même associé au vandalisme, et qui pourtant, au-delà des apparences, répond à des codes, des rites et des règles précises. »⁹

Le Graffiti Research Lab propose aussi une démarche « open source », mettant « à disposition le manuel et le code de toutes leurs inventions, invitant chacun à fabriquer et améliorer leurs outils. »¹⁰

De plus, de nombreux amateurs constituent des blogs instaurant un dialogue entre initiés et novices et des logiciels sont mis à disposition pour transformer n'importe quel mot en graff ou pour construire librement son propre graff.

En lien(s)

<http://www.graffiticreator.net/>

http://www.sortiresemble.com/apprendre-graffer-132174_1.html

⁹ 4^e de couverture de *Y'a écrit kwa, Le graffiti expliqué aux curieux et aux débutants*, Franck Sandevor, ed. Alternatives, 2008.

¹⁰ Article de Marie Lechner du 19 mars 2007 pour écrans, un site de Libération.fr
<http://www.ecrans.fr/Graffiti-Research-Lab-les-photons.html>

[Légalité et radicalisation]

« Le côté illégal c'est pour moi ce qu'il y a de plus important dans le graff : si peindre en terrain constitue la partie théorique, le vandale c'est la pratique »¹¹. Seb, graffeur

1. Le cadre juridique

Quatre articles encadrent l'interdiction de peindre, d'écrire, de dessiner dans l'espace public sans autorisation :

Article 322-1 du code pénal¹² :

« La destruction, la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui est punie de deux ans d'emprisonnement et de 30000 euros d'amende, sauf s'il n'en est résulté qu'un dommage léger ». « Le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de 3750 euros d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général lorsqu'il n'en est résulté qu'un dommage léger ».

Article 322-2 du code pénal¹³ :

« L'infraction définie au premier alinéa de l'article 322-1 est punie de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende et celle définie au deuxième alinéa du même article de 7500 euros d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général, lorsque le bien détruit, dégradé ou détérioré est :

1^o Destiné à l'utilité ou à la décoration publiques et appartient à une personne publique ou chargée d'une mission de service public ;

2^o Un registre, une minute ou un acte original de l'autorité publique ;

3^o Un immeuble ou un objet mobilier classé ou inscrit, une découverte archéologique (...) appartenant à une personne publique, chargée d'un service public ou reconnue d'utilité publique ;

4^o Un objet présenté lors d'une exposition à caractère historique, culturel ou scientifique, organisée par une personne publique, chargée d'un service public ou reconnue d'utilité publique. Dans le cas prévu par le 3^o du présent article, l'infraction est également constituée si son auteur est le propriétaire du bien détruit, dégradé ou détérioré (...) »

Article 322-3 du code pénal¹⁴

L'infraction définie au premier alinéa de l'article 322-1 est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75000 euros d'amende et celle définie au deuxième alinéa du même article de 15000 euros d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général (...).

Cet article concerne les complices et le cas où des personnes ont subi un préjudice.

Article 322-4 du code pénal

«La tentative des infractions prévues à la présente section est punie des mêmes peines. »

¹¹ Seb in *Kapital, un an de graffiti à Paris*, éditions Alternatives, 2000.

¹² Ordonnance n° 2000-916 du 19 septembre 2000 art. 3 Journal Officiel du 22 septembre 2000 en vigueur le 1er janvier 2002 ; Loi n° 2002-1138 du 9 septembre 2002 art. 24 Journal Officiel du 10 septembre 2002

¹³ Loi n° 95-877 du 3 août 1995 art. 26 Journal Officiel du 4 août 1995 ; Ordonnance n° 2000-916 du 19 septembre 2000 art. 3 Journal Officiel du 22 septembre 2000 en vigueur le 1er janvier 2002 ; Loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 art. 27 Journal Officiel du 5 janvier 2002 ; Loi n° 2002-1138 du 9 septembre 2002 art. 24 Journal Officiel du 10 septembre 2002 ; Loi n° 2003-88 du 3 février 2003 art. 8 Journal Officiel du 4 février 2003.

¹⁴ Loi n° 96-647 du 22 juillet 1996 art. 13 Journal Officiel du 23 juillet 1996 ; Ordonnance n° 2000-916 du 19 septembre 2000 art. 3 Journal Officiel du 22 septembre 2000 en vigueur le 1er janvier 2002 ; Loi n° 2002-1138 du 9 septembre 2002 art. 24 Journal Officiel du 10 septembre 2002 ; Loi n° 2003-88 du 3 février 2003 art. 9 Journal Officiel du 4 février 2003.

« *Au commencement du commencement, il y a la question de la légalité.* »¹⁵ Christophe Génin, maître de conférences à Paris 1 en philosophie de l'art et théorie de la culture et auteur de *Miss.Tic, Femme de l'être*, Les Impressions Nouvelles, 2008.

« *La loi ne prend nullement en compte la valeur esthétique de l'acte accompli, ni le message éventuel que son auteur a voulu exprimer (...). Dans sa sécheresse la loi invite-t-elle la justice à quelque forme de cécité, au risque de réprimer d'authentiques artistes et de ne rien comprendre à l'embellissement que les œuvres apportent à l'espace urbain ?* »¹⁶ Bertrand de Loze, Procureur de la République.

« *Ça dépasse le problème politique, du vandalisme, on revient à quelque chose d'universel, qui est propre à l'Homme. A partir du moment où il a eu conscience de lui-même, ou au néolithique, il a commencé à peindre sur les murs. Ecrire c'est avoir conscience de soi et conscience de sa propre conscience. D'où à un moment le désir de sortir de la grotte pour aller dans la rue et partager ça avec les autres.* »¹⁷ L'Atlas

De nombreuses personnes de la nouvelle génération voient dans le graffiti légal, notamment celui qui s'institutionnalise dans les galeries, une pratique de « vendus ». Contrairement à ces idées reçues, Christophe Génin pense que la perte de la valeur protestataire du graffiti est un signe que la génération antérieure a « gagné » et que ses protestations ont été entendues. C'est une question de légitimation, « *d'acceptation de la pratique enfin entrée dans les mœurs* ». « *Plus que de maturité, on pourrait parler de jeunesse accomplie* » pour le mouvement.

2. Une différence de traitement entre tags et graffs : l'ambiguïté du discours



« *Nous distinguons les tags courants et les fresques, ces dernières étant en générale plus esthétiques. Nous éliminons systématiquement tous les tags que nous relevons dans le champ de notre contrat, en revanche nous recensons les fresques sans les programmer dans un premier temps dans nos interventions. Michel Cassasol, PDG de Korrigan* »¹⁸ (société de nettoyage de la ville de Paris)

Photo : Florence Delahaye

« *D'une façon générale, le tag est perçu comme une agression insupportable. C'est contre le tag que luttent les municipalités, les chefs d'établissements, les propriétaires privés. Le tag est un élément de pollution visuelle. Pour le graff, c'est différent* ».¹⁹

« *Le tag EST le graffiti, un beau tag est aussi complexe qu'une peinture : la gestuelle, le choix de l'encre, des surfaces, l'originalité de la calligraphie... C'est un art guerrier, futile, instinctif et sulfureux, mais dont le but est des plus nobles et des plus anciens, celui de laisser une trace, d'exister !- Honet* »²⁰

« *Qui peut décider de savoir si ce que je fais est de l'art, du graffiti ou du vandalisme ? Hormis la loi ... Et encore eux-mêmes sont souvent carrément perdus là dedans. Acharnement acharné à nous étiqueter, nous classer, les éternels « moi j'aime bien les graffs en couleurs, mais pas les gribouillis en noir », « ça c'est joli... pas comme les graffitis », les Street-Arteux politiquement corrects, les gentils artistes de rue et les méchants tagueurs de banlieue qui créent de l'insécurité dans le métro....- Honet* »²¹

¹⁵ Christophe Génin, entretien réalisé en février 2009 pour ce dossier.

¹⁶ Bertrand de Loze, « Justice, tags et graffs » in *Patrimoine, Tags et Graffs dans la ville*, Scérén, 2004.

¹⁷ L'Atlas lors d'un entretien avec Jérôme Thomas en 2008 (document non édité)

¹⁸ Michel Korrigan in *IN SITU, un panorama de l'art urbain de 1975 à nos jours*. Stéphanie Lemoine et Julien Terral, éd Alternatives, 2005.

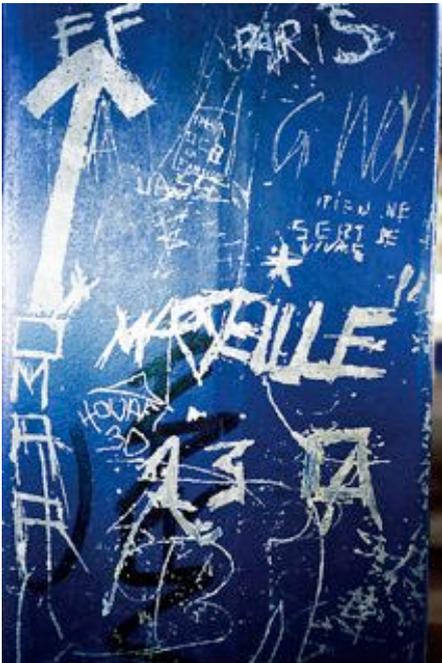
¹⁹ Pierre Baqué, « Etat des lieux » in *Patrimoine, Tags et Graffs dans la ville*, Scérén, 2004.

²⁰ Honet in *IN SITU, un panorama de l'art urbain de 1975 à nos jours*. Stéphanie Lemoine et Julien Terral, éd Alternatives, 2005

²¹ Ibid.

3. Les réponses à l'effacement

« La « guerre psychologique » déclarée aux tagueurs, si elle peut dissuader certains d'entre eux, contribue aussi à accroître la détermination des autres. Elle fait monter le prix de l'infraction et induit sa professionnalisation.- Michel Kokoreff »²²



Face aux campagnes massives d'effacement, les tagueurs et graffeurs réagissent de manières opposées. Certains radicalisent leurs pratiques en utilisant des techniques indélébiles (notamment le *scratch-graffiti*).

« Lorsqu'un jeune raye l'extérieur d'un métro, avec le temps la saleté pénètre dans la rayure et le tag apparaît en noir... c'est une sorte d'alchimie magique, et à mon avis, une forme d'art !- Honet »²³

« Le mec qui vient avec son tournevis et qui grave le métro, ça c'est de l'agit prop. Pour moi, c'est une des formes les plus évoluées du graffiti, parce que c'est aller jusqu'au bout du support. Tu affrontes vraiment la surface, tu l'envahis, et tu la marques de façon indélébile. Il y a une appropriation géographique, un côté : « j'envahis ton univers, j'envahis ton espace visuel et aussi l'espace dans lequel tu te meus physiquement, géographiquement. »- Lokiss »²⁴

Photo : Florence Delahaye

« Les keums qui arrivent maintenant sont effacés systématiquement. A l'époque, on avait des encres qui tenaient. Maintenant, ce n'est plus le cas : les mecs mettent des revêtements plastiques sur les trains, et tu as beau être le chimiste le plus fort, tu n'arrives pas à niquer leur truc. Donc les tagueurs se sont adaptés et ont fait en sorte que leurs tags restent malgré tout ? C'est pour ça que l'acide est arrivé.- O'Clock »²⁵

²² Michel Kokoreff in *IN SITU, un panorama de l'art urbain de 1975 à nos jours*, Stéphanie Lemoine et Julien Terral, éd Alternatives, 2005

²³ Honet in *IN SITU, un panorama de l'art urbain de 1975 à nos jours*, Stéphanie Lemoine et Julien Terral, éd Alternatives, 2005

²⁴ Lokiss in Ibid.

²⁵ O'Clock in Ibid.

Certains tagueurs continuent d'explorer de façon illégale des espaces plus visibles et moins effacés, en utilisant le même matériau mais en adaptant leur outil.

« Depuis quelque temps, des adeptes du dripping le couvrent même [le sol] de coulures blanches ou de tags un peu ivres. [...] S'il est juridiquement un espace comme les autres, le sol ne semble pas lesté de l'interdiction qui pèse sur les murs. Certains artistes pensent même avoir le droit d'y peindre. Il faut dire qu'on serait bien en peine d'en désigner un propriétaire. [...] D'ailleurs on nettoie les murs, le mobilier urbain, mais pas le sol où les œuvres se conservent jusqu'à l'usure. »²⁶



D'autres utilisent de nouvelles techniques qui ne laissent pas de traces comme le *light graffiti* et le *laser tag* engendrant une visibilité nouvelle (uniquement dans le noir / la nuit).

De même, le *reverse graffiti* répond à cet esprit de nouvelles techniques « légales » tout en proposant un axe écologique. Le *body painting* représente lui une toute autre démarche où la réglementation publique ne s'applique plus.



Marko-93

Faut-il voir ces nouvelles pratiques comme un assagissement ou comme un nouvel engagement ?

4. Événements, institutions et cadres « légaux »

« Le **mur de la libre expression de la rue Ordener** a été offert en 2004 par la Municipalité et la SNCF à la créativité des graffeurs : plus de 100m d'un seul tenant d'un axe très vivant du XVIIIème, délimitant, au nord, la « Goutte d'Or ». Il a été rapidement « investi » et il n'y a sans doute pas sur Paris de lieux d'une telle surface et d'une telle vitalité, qui ait su perdurer et se renouveler sans cesse. Cette exposition reflète quelques uns des « états » de ce mur depuis sa création, un mur qui évolue sans cesse au fil des interventions et selon la lumière : ombres et lumières rasantes des petits matins d'hiver, éclat des couleurs à midi. »²⁷



²⁶ Ibid.

²⁷ <http://www.photosapiens.com/Ordener-un-mur-en-liberte.html>

« **KOSMOPOLITE** est le premier festival international de graffiti et d'expression graphique en France. Créé en 2002 de la rencontre entre deux groupes d'artistes - les M.A.C. et le collectif Douze 12 - et d'une municipalité - la ville de Bagnolet - il a pour ambition de promouvoir la richesse et la diversité des différentes formes d'art pictural urbain. Élément phare de la scène du graffiti, le festival Kosmopolite a acquis aujourd'hui une renommée certaine. »²⁸



« **Fête des métallos.** Samedi 28 février [2009] à partir de 14h. Entrée libre. En lien avec le projet Toiles errantes, les artistes du M.U.R. et l'équipe de la Maison des métallos vous invitent à une Fête du graff et de la photo au cœur de l'exposition de L'ATLAS, avec vernissage de l'exposition créée par les jeunes lors de l'atelier. »²⁹

²⁸ <http://kosmopolite.com/Site/content/section/4/26/>

²⁹ <http://www.maisondesmetallos.org/Fete-des-metallos,297.html>

[L'extension du terme graffiti]

Qu'en est-il du terme graffiti aujourd'hui ?

« Si on prend l'étymologie du mot graffiti, ça vient du grec « graphein » et ça veut dire écrire, à partir du moment où t'écris, tu fais du graffiti. » L'Atlas³⁰

« Au début, tu tagues à la new-yorkaise parce que tout le monde le fait. Mais très vite, tu essaies de réinjecter d'autres esthétiques et d'autres cultures. » L'Atlas³¹

« Lorsque tu vois mon travail, tu t'aperçois bien que je suis passé par le graffiti mais qu'il y a quelque chose de plus derrière » Marko-93³²

N'y a-t-il pas, d'une certaine manière, un abus dans l'utilisation de ce mot ?

Pour certains, l'essence du graffiti demeure dans son caractère illégal, pour d'autres, c'est l'esthétique ou encore le fait de travailler dans la rue qui est inhérent à la pratique. Pour autant, à force de réinventer le graffiti, les nouvelles tendances, comme l'audio graffiti, ne vont-elles pas finir par ne plus être du graffiti du tout ?

Renvoyant à des techniques trop différentes, le terme ne va-t-il pas perdre son sens ?

« Le problème du graffiti c'est son enfermement, on a calqué le style américain, et ça nous tient même s'il y a des styles qui se sont développés, c'est très cadré, très catalogué. Si tu utilises autre chose que la bombe ce n'est plus considéré comme du graffiti. Moi j'suis amoureux du graffiti, j'essaye de lui faire péter les barrières. Ce qui m'énerve ce sont les cases, on essaye de sortir des cases et on s'en recrée. A quoi bon sortir des lois pour s'en recréer des pires. C'est pour ça que j'ai été pioché dans d'autres cultures, d'autres matériaux. C'est possible de mélanger ces choses là sans les cataloguer. » L'Atlas³³

S'agit-il aujourd'hui plus d'une pratique artistique que d'une pratique urbaine ? Les graffeurs sont-ils ceux qui vivent de leur graffs ou au contraire ceux qui n'en vivent pas ?

« Aujourd'hui le graffiti est devenu un genre. Il recouvre des pratiques vraiment différentes. Pour toutes ces pratiques c'est le même mot mais pas les mêmes mondes ». Christophe Génin³⁴

On peut considérer aussi que ces tournants dans les pratiques du graffiti sont une réponse à l'évolution de la société et suivent les nouvelles pratiques sociales. Internet est sans doute aujourd'hui l'espace public le plus fréquenté leur offrant le plus de visibilité. Il est une certitude, le graffiti ne peut pas stagner, il est fait de « dynamique »³⁵ et ne peut faire autrement que se réinventer constamment...

³⁰ L'Atlas in *IN SITU, un panorama de l'art urbain de 1975 à nos jours*, Stéphanie Lemoine et Julien Terral, ed Alternatives, 2005.

³¹ Ibid.

³² Marko-93 in *Graffiti* magazine n°14, automne 2006.

³³ L'Atlas lors d'un entretien avec Jérôme Thomas en 2008 (document non édité)

³⁴ Christophe Génin lors d'un entretien réalisé en 2009.

³⁵ Ibid.

[Ressources]

• BIBLIOGRAPHIE

[Le graffiti des années 1980 et début 1990]

Spraycan Art, Henry Chalfant et James Prigoff, Editions Thames et Hudson, 1984.
Subway Art, Henry Chalfant et Martha Cooper, Editions Thames et Hudson, 1984.
Le livre du graffiti, Dominique Gurdjian, Jean-Pierre Leroux, Denys Riout, Editions Alternatives, 1990.

[Le mouvement graffiti depuis 1990]

EN FRANCE

Kapital, un an de graffiti à Paris, Gautier Bischoff, ECR, Julien Malland, Editions Alternatives, 2000.
Paris Graffiti, Fabienne Grévy, Editions de la Martinière, 2008
Les murs de l'Atlantiques, Road trip Graffiti de l'Ouest, Editions Alternatives, 2006

DANS LE MONDE

The birth of Graffiti, Jon Naar, Editions Prestel, 2007
Graffiti, Sandrine Pereira, Fitway, 2005

[Le graffiti comme art dans l'espace public]

In Situ, un panorama de l'art urbain de 1975 à nos jours, Stéphanie Lemoine, Julien Terral, Editions Alternatives, 2005.
Planète graffiti, street art des cinq continents, Nicholas Ganz, Tristan Manco, Pyramid, 2005.
Paris Street Art, Romuald Stivine et Vito Del Forte, Editions Prestel
Patrimoine, Tags et Graffs dans la ville, Collectif, Scérén, 2004.

[Les nouvelles écritures du graffiti]

Lightgraff, Guillaume J. Plisson et Rézine, Editions Graff it ! Productions, 2008

[Manuel pédagogique]

Y'a écrit kwa ?, Le graffiti expliqué aux curieux et aux débutants, Frank Sandevor, Editions Alternatives, 2008

• DVD

Wild Style, Charlie Ahearn, 1984.
Wild war (2 volumes), Karim Boucherka, Fat Prod, 2004.
Writers, 20 ans de Graffiti à Paris, Marc-Aurèle Xecchione, Resistance Film, 2006.
Style Wars, Tony Silver, IMD, 2008.

• **WEBOGRAPHIE**

[Sites spécialisés]

www.90bpm.net
www.fatcap.org

[Photographies de graffiti]

www.maquis-art.com
<http://photograff.blogspot.com/>

[Sites d'artistes]

Blu : www.blublu.org
jadikan Lightning Project : <http://www.jadikan-lp.com/>
L'atlas : www.latlas.net
Marko-93 : www.marco-93.com
David Renault : www.nomadic.fr

[Autres]

Festival Kosmopolite à Bagnolet : www.kosmopolite.com
Laboratoire de recherches de NYC : www.graffitiresearchlab.com
Agenda sur les cultures électroniques : www.poptronics.fr

[Remerciements]

- A **Annick Rivoire, David Renault, Marko-93** ainsi qu'à **Leonor Aublin**
- A **Guihlem** et **Gilbert** pour leur participation,
- A **Stéphanie Lemoine** de nous avoir apporté ses connaissances,
- A **Florence Delahaye** pour ses photos,
- A **Christelle Mata** pour le don du livre « Y'a écrit kwa ? »,
- A **Christophe Génin** d'avoir bien voulu répondre à nos questions,
- A **Marie-France Ponczner** pour les informations transmises,
- A **Jérôme Thomas** pour avoir partagé avec nous une partie de son travail.

Dossier documentaire réalisé dans le cadre du cycle art [espace] public 2009 par Alice Caze, Pauline Haué, Coralie Mainguy, Delphine Marcadet, étudiantes au sein du Master Projets Culturels dans l'Espace Public. Sous la direction de Pascal Le Brun-Cordier, professeur associé, directeur du Master Projets Culturels dans l'Espace Public, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. www.art-espace-public.c.la — Février 2009